



Contruction garage exonération T F sur garage ou sur tout ?

Par **francelou**, le **11/12/2013** à **12:21**

Bonjour
Nous avons en projet de construire un garage qui sera en prolongement de la façade devant la maison (mur commun avec l'habitation principale mais pas d'entrée par l'intérieur). Pourra t-on prétendre à l'achèvement des travaux à l'exonération de la taxe foncière durant 2 ans ? Si oui l'exonération portera sur l'ensemble de la maison ou uniquement sur le garage ?
Merci de votre éclaircissement.
Cordialement

Par **moisse**, le **12/12/2013** à **09:01**

Bonjour,
Uniquement sur le garage.
Il ne faut pas rêver, sinon tous les ans je "démolis" et "reconstruit" une année le garage, l'autre ma cabane de jardin...

Par **francelou**, le **12/12/2013** à **12:35**

Bonjour,
Je m'en doutais un peu Merci
Cordialement